



## Charles Morerod OP

Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg  
Bischof von Lausanne, Genf und Freiburg

### Covid-19 : nouvelle directive cantonale genevoise

Le Conseil d'État du canton de Genève a annoncé aujourd'hui des nouvelles mesures de lutte contre la propagation du coronavirus.

Après consultation du Service du médecin cantonal genevois, il s'avère que les offices religieux sont concernés par cette mesure. Hormis la question du nombre de participants, c'est surtout l'impossibilité de garantir le respect de la distance sociale de 2m entre chaque personne qui pose problème.

Certes il est capital pour nous de prier ensemble et de recevoir l'eucharistie, mais cela ne saurait nous dispenser du devoir de ne pas causer la mort d'autrui, et d'obéir aux autorités de notre État de droit. Avec les instances compétentes du Vicariat épiscopal de Genève, j'ai donc décidé que

**toutes les messes dès ce jour et jusqu'au 15 mai 2020, y compris pendant la période pascale, sont supprimées.**

Les funérailles doivent avoir lieu dans l'intimité stricte des proches. Aucune autre dérogation ne sera acceptée.

Une messe dominicale sera diffusée chaque semaine sur le site Internet [www.eglisecatholique-ge.ch](http://www.eglisecatholique-ge.ch). Nous prierons ensemble de nos différents domiciles. Je rappelle aux croyants la réalité de la communion de désir (on reçoit vraiment un sacrement que l'on désire, quand il est impossible de participer directement à une célébration).

Nous vous remercions donc de suivre scrupuleusement ces consignes dans l'effort commun de lutte contre la propagation du virus.

✠Charles Morerod OP

11 mars 2020